

Réunion commune des groupes ASTEE « Pluvial » et SHF « Hydrologie Urbaine »

Compte-rendu de la réunion du 13 février 2012

Prochaines réunions

- le 21 mars 2012 à la SHF

- Le siège de l'ASTEE est situé 51 rue Salvador Allende dans le bâtiment de l'AESN à Nanterre
RER A « Nanterre Préfecture ». Site web : <http://www.astee.org/>
- Le siège de la SHF est situé 25 rue des Favorites, 75015 Paris
métro ligne 12 « Vaugirard ». Site web : <http://www.shf.asso.fr/>

Liste des membres du groupe

Nom	Email	Présent	Excusé
ABOULOARD Sheila	sheila.aboulouard@siaap.fr		X
AHYERRE Mathieu	mahyerre@cu-bordeaux.fr		X
AIRES Nadine	aires.nadine@aesn.fr	X	
ANDREA Gilles	gilles.andrea@lyonnaise-des-eaux.fr		X
BARILLON Bruno	bruno.barillon@suez-env.com		X
BERTHIER Emmanuel	emmanuel.berthier@equipement.gouv.fr		X
BERTRAND-KRAJEWSKI Jean-Luc	jean-luc.bertrand-krajewski@insa-lyon.fr		X
BONNEAU Philippe	p.bonneau@eau-artois-picardie.fr		X
BRELOT Elodie	elodie.brelot@graie.org		X
CABANE Patrice	patrice.cabane@aquabane.com		X
CHEBBO Ghassan	gghassan.chebbo@leesu.enpc.fr		X
CHEDEVILLE Marion	mchedeville@sdev.fr		X
CUSENIER Philippe	pc@sepia-conseils.fr		X
DUFRESNE Matthieu	matthieu.dufresne@engees.unistra.fr		X
GUILLOAN Anne	aguillon@cg92.fr		X
JOANNIS Claude	claudio.joannis@lcpc.fr	X	
LAPLACE Dominique	dominique.laplace@seram-marseille.fr		X
LENOUVEAU Nathalie	nathalie.lenouveau@developpement-durable.gouv.fr		X
LIPEME KOUYI Gislain	gislain.lipeme-kouyi@insa-lyon.fr		X
MONIER Laurent	laurent.monier@veoliaeau.fr	X	
OLLAGNON Bertrand	bertrand.ollagnon@eau-loire-bretagne.fr		X
ROUX Christian	croux2@cg92.fr	X	
RUDELLE Michel	conseil@michel-rudelle.fr		
TARDIVO Bénédicte	benedicte.tardivo@developpement-durable.gouv.fr	X	
VERNIN Nathalie	nathalie.vernin@cg94.fr		X
VIAU Jean-Yves	jyviau@saintdizierenvironnement.fr		
WALLISER Thomas	thomas.walliser@paris.fr	X	
WERTEL Jonathan	jonathan.wertel@safege.fr		X
ZOBRIST Christophe	christophe.zobrist@veolia.com		X

MEMBRES DU GROUPE

La liste actualisée des membres actifs du groupe, avec leurs adresses e-mail, figure au début du compte-rendu. En cas de modification à apporter, merci de contacter Claude Joannis (claude.joannis@lcpc.fr) ou Christian Roux (croux2@cg92.fr).

APPROBATION DU DERNIER CR : RAS

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- 10h-12h : Dossiers en cours
 - Organisation des JDHU2012
 - Organisation du colloque des 4-5 avril « Qualité bactériologique des eaux de baignade – de la goutte de pluie jusqu'à la plage »
 - Retour sur les discussions avec le groupe de travail "Refonte de l'IT77"
- 12h-13h : Exposé technique de Nadine Aires sur la maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement dans les aménagements urbains
- 14h-17h : Atelier
 - Proposition de sommaire du chapitre 4 du projet de guide technique assainissement

DOSSIERS EN COURS :

1- Organisation des JDHU 2012 (informations obtenues pour partie hors réunion)

Les prochaines JDHU seront organisées par l'ENGEES les 16 et 17 octobre 2012. Le groupe « Eaux pluviales » interviendra en support.

Ces journées s'adressent à des étudiants francophones inscrits en thèse ou en Mastère II-Recherche (de préférence ciblé sur un projet de thèse) dans le domaine de l'hydrologie urbaine au sens large (y compris le traitement des EP, des boues issues de ces traitements, ...).

Des discussions s'engagent sur l'opportunité ou non d'élargir le périmètre : sociologues, urbanistes, paysagistes ... Faut-il inviter des étudiants d'écoles d'architecture, de l'EIVP...

Par courriel du 5 janvier 2012, Jean-Luc Bertrand-Krajewski, indique qu'il est tout à fait souhaitable d'élargir le cercle des participants en termes d'origines et de thématiques, et que c'est là un objectif affirmé depuis le début. Toutefois, pour ne pas dépasser les 2 jours et conserver un temps suffisant aux présentations, il est souhaitable de se limiter aux thésards et aux post-docs (pas de Master donc) et, si on a trop de résumés, d'être plus sélectif pour l'oral, en transférant plus de présentations vers des posters.

A ce stade on peut esquisser le planning idéal suivant :

- l'appel à communication sera envoyé en mars ou avril ;
- les résumés (1 page) seraient attendus pour le mois de mai ;
- les avis seraient fournis courant juin ou juillet.

Financement

Pour mémoire, le budget de l'édition nantaise s'était élevé à 12.000 € (non compté la location d'une salle offerte par le LCPC). L'édition des actes avait coûté 4.000 € Le financement de ces

journées repose sur une contribution des participants (100 € la dernière fois – voir s'il est possible de réduire ce montant), mais aussi sur des contributions d'entreprises et d'organismes.

SAFEGE a confirmé sa participation financière selon les mêmes modalités que lors des précédentes éditions (1500 €). Hors réunion : Gilles Andrea confirme une participation de 1000 € de Lyonnaise des Eaux.

Laurent Monier se renseigne pour une participation de Véolia Eau. Sheila Aboulouard se renseigne pour une participation du SIAAP. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sera contactée par l'ENGEES.

En vue de faciliter la préparation d'éventuelles conventions de financement, il convient d'examiner rapidement quelle entité portera le budget, l'ASTEE, l'ENGEES, une association d'étudiants...

2- Organisation du colloque des 4-5 avril « Qualité bactériologique des eaux de baignade – de la goutte de pluie jusqu'à la plage »

Le groupe « eaux pluviales » a proposé l'organisation d'un colloque sur le thème « Qualité bactériologique des eaux de baignade – de la goutte de pluie jusqu'à la plage ».

Le créneau retenu pour son organisation est celui des 4-5 avril 2012. Le colloque se tiendra dans l'amphithéâtre Copernic de l'Université Paris-Est à Marne-la-Vallée.

Le Comité d'organisation réunit Sheila Aboulouard, Gilles Andrea (en soutien), Dominique Laplace (en soutien), Laurent Monier (pilote) et Michel Rudelle.

Suite aux appels à communication, une vingtaine de résumés ont été reçus que l'on peut regrouper en quatre thèmes :

- Les sources de contamination et l'influence des paramètres extérieurs sur la contamination,
- Les moyens et méthodes de mesures microbiologiques,
- Les outils de modélisation des flux bactériens dans le milieu naturel,
- La gestion active de territoires.

Les intervenants ont tous confirmé leur participation.

L'annonce a été diffusée par l'ASTEE le 1er février, ainsi que sur le site internet. Une nouvelle annonce ciblée sera faite sous quinzaine.

Les actes comprenant les communications seront remis aux participants à leur arrivée. L'AESN peut subventionner l'édition de ces actes. Il faut pour cela signer une convention et remplir une feuille CERFA de demande de subvention, comprenant le devis d'intervention et le budget global de l'opération. Le logo de l'AESN doit apparaître sur les actes.

Il est prévu une publication dans TSM de 6-7 articles sélectionnés et relus par un Comité de lecture.

Ce Comité de lecture est composé de : Dominique Laplace, Sandra Andreux (SAFEGE), Jean Duchemin (AESN), Philippe Masse (Lyonnaise des Eaux) et Laurent Monier ; les personnes suivantes seront également contactées : M. Ferrat, M. Le Guellec, M. Gourmelon, M. Riou.

L'introduction du colloque sera demandée à Daniel Villessot (Pdt de la commission assainissement) et la conclusion à M. Viollet (SHF), que Sheila Aboulouard se charge de contacter.

Les sessions seront présidées par les membres du Comité de lecture.

Sheila Aboulouard, Claude Joannis, Laurent Monier et Christian Roux se sont proposés pour

prendre des notes lors des échanges et débats.

Les personnes pressenties pour participer à la table ronde sont :

- Dominique Laplace : animateur ;
- Un élu d'une commune littorale : plusieurs pistes sont identifiées ; Gilles Andrea a indiqué que l'on pouvait pour cela se rapprocher de Rivages Pro Tech (contact : Pantxika Otheguy)
- Un représentant du Ministère de la Santé ou de l'Environnement (voir avec Bénédicte Tardivo) ;
- Un représentant d'une ARS ; pourquoi pas un interlocuteur sur le thème des eaux continentales ?
- Un représentant d'une agence de l'eau : M. Jean Duchemin a été contacté ;
- Un gestionnaire de réseau (Véolia Eau).

Quelques questions posées pour les discussions :

- Où et comment les eaux de ruissellement se chargent en bactériologie ?
- De quoi parle-t'on ? Distinguer les différents types d'eaux de ruissellement : secteurs d'élevage, secteurs urbains, contexte littoral (animaux domestiques), contamination par les eaux usées...
- Quelles actions préventives ? Quels traitements aval ?
- Existe-t'il des indicateurs plus faciles à mesurer, pour identifier des pollutions bactériologiques, tel que par exemple la turbidité ?
- Quelles sont les évolutions réglementaires prévisibles ?
- Selon quelles modalités envisager la gestion de l'ouverture des plages ?
- En conclusion, ouverture vers la pollution bactériologique des eaux continentales.

3- Demande d'intervention de la part du groupe de travail sur la rénovation de l'instruction technique pour la conception des réseaux d'assainissement

Le Groupe de travail sur les eaux pluviales a été saisi par Jean-Charles Bruyelle et Didier Bellefleur (Groupe de travail sur la révision de l'instruction technique de 1977) afin de contribuer à la rédaction des chapitres portant sur le calcul des débits pluviaux et sur les techniques alternatives. Cette demande est intervenue dans le contexte de désaccords déjà anciens sur la forme et les finalités de ce document.

Un comité de pilotage a été organisé comprenant pour le groupe « Eaux pluviales » Emmanuel Berthier, Gilles Andrea et Christian Roux et pour le groupe « Refonte de l'I77 » Didier Bellefleur, Alexandre Nezeys et Jean Vuathier.

A la suite de plusieurs échanges portant sur les objectifs et la structure du document, le groupe de travail « Eaux pluviales » a accepté le principe de sa participation, à concurrence des moyens disponibles sous un délai de 12 mois.

Les principaux points débattus ont été les suivants :

- un bon consensus est admis sur le fait que l'on vise essentiellement les aménageurs de petites opérations (200 ha au maximum, à moduler à la baisse en fonction du degré de complexité du projet), sachant que la plupart des opérations actuellement rencontrées dépassent rarement les quelques dizaines d'hectares, si ce n'est quelques hectares ;

- il est en principe admis que les aménageurs visés interviennent dans le contexte qui devrait être le leur, à savoir qu'ils disposent en amont de l'ensemble des prescriptions nécessaires de la part des autorités concernées (services d'urbanismes, services de police de l'eau, service d'assainissement...); notamment il ne leur revient pas de se substituer à ces différentes autorités pour palier d'éventuelles insuffisances en matière de schéma directeur, de zonage pluvial, de niveaux de rejet à respecter ... Toutefois, compte-tenu de la réalité de terrain, ce point fait débat, l'aménageur étant souvent contraint de s'impliquer bien plus largement dans la compréhension du contexte global pour mettre au point ses projets ;
- l'opportunité de certains développements prévus dans le document fait débat compte-tenu de la cible : faut-il détailler la conception des réseaux unitaires, des déversoirs d'orages, des pièges à charriage... dans le cadre de petites opérations d'aménagements, le plus souvent soumises à des principes de maintien en séparatif de leurs réseaux ?

Un projet de sommaire a été mis au point. Toutefois, et pour différentes raisons, notamment pédagogiques, l'idée de rééquilibrer le document en reportant certains développements sous forme de fiches pratiques en annexe n'a pas été acceptée. Il a été proposé à la place une distinction nette de ces fiches pratiques au sein même du texte.

La participation attendue du groupe pluvial est la suivante :

- relecture et propositions de révision de l'introduction et du chapitre 2 (Conception générale)
- contribution à la rédaction du chapitre 3 (Calculs) : concerne le calcul des débits d'eaux pluviales, mais aussi l'infiltration et le calcul des volumes de stockage. Il est également demandé de proposer quelques éléments, au moins qualitatifs concernant l'impact des techniques alternatives vis-à-vis des débits d'apports d'eaux pluviales.
- rédaction du chapitre 4 sur les techniques de gestion des eaux pluviales à la source ;
- toute proposition constructive sur le reste du document.

Le document de travail, en l'état d'avancement du 15/02/2012, est transmis dans le même envoi que le présent compte-rendu.

4- Pour mémoire - Projet de guide sur la mesure de turbidité en réseau d'assainissement (pas de modification par rapport au CR précédent)

Cf. compte-rendu précédent.

5- Divers

La SHF demande que soit organisé un colloque en 2013. Compte-tenu des actions en cours, il semble raisonnable de ne pas l'envisager avant le second semestre 2013.

EXPOSE TECHNIQUE :

Exposé technique de Nadine Aires (AESN) sur la maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement dans les aménagements urbains (voir le dépliant et le diaporama en annexe).

Le lien suivant permet d'accéder au document d'orientation.

<http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=7382>

ATELIER : proposition de sommaire du chapitre 4 du projet de guide assainissement.

Suite à un atelier organisé ce jour, le groupe de travail soumet d'ores et déjà la proposition suivante pour le sommaire du chapitre 4 sur la gestion des eaux pluviales à la source.

Chapitre 4.1 : Techniques de gestion quantitative des eaux pluviales à la source

4.1.1 : Décomposition à préciser (cf. propositions infra)

4.1.2 : ...

Chapitre 4.2 : Techniques de maîtrise de la qualité des eaux

4.2.1 : Impact de la gestion quantitative sur les flux

4.2.2 : Technique de gestion amont de la qualité : modalités de collecte et de transfert (diffus, concentré...), impact de différents types d'ouvrages ...

4.2.1 : Techniques de prétraitement et de traitement au point de rejet

Chapitre 4.3 : Exemples illustrant la diversité des solutions possibles et de leurs combinaisons

4.3.1 : Cas d'un secteur peu dense (i.e. 30% d'imperméabilisation)

4.3.2 : Cas d'un secteur moyennement dense (i.e. 50% d'imperméabilisation)

4.3.3 : Cas d'un secteur très dense (i.e. plus de 70% d'imperméabilisation) – objectif : montrer que la densité d'urbanisation ne s'oppose pas à la gestion à la source.

Par ailleurs, le groupe de travail soumet l'idée de classer les différentes techniques disponibles selon les clés suivantes, en raison de leur pertinence vis-à-vis du public d'aménageurs visé par le guide :

- techniques adaptées au bâtiment : toitures terrasses stockantes, toitures terrasses végétalisées, citernes de collecte pour la valorisation des eaux pluviale ;
- techniques adaptées à la gestion des eaux pluviales sur les espaces publics (voirie et espaces verts)
 - techniques visibles : revêtements perméables, jardins de pluie, fossés et noues, bassins d'infiltration, bassins sec, bassins en eau, espaces inondables...
 - techniques enterrées : tranchées d'infiltration, puits, SAUL, chaussées à structure réservoir, bassins enterrés...

Pour chaque technique, la fiche à rédiger pourrait comprendre :

- fonctions et impacts ;
- gamme d'utilisation (superficie d'impluvium, capacité...);
- principes de conception ;
- règles de gestion ;
- avantages et inconvénients.

Pour avancer, il est expressément demandé à chaque participant :

- de relire le chapitre 2 du projet de guide et de formuler des propositions concrètes de révision ;
- de dire sur quelles parties du chapitre 3 ou du chapitre 4, il pourrait contribuer ;
- d'apporter toute proposition pour permettre une validation rapide du sommaire des chapitres et sous-chapitre sur lesquels le groupe pluvial interviendra.

RAPPEL DES ACTIONS / TACHES DECIDEES EN COURS DE REUNION

Tâche	Responsable / coordinateur	Date
Qualité bactériologique des eaux de baignade : Finaliser l'organisation	Sheila Aboulouard Gilles Andrea Dominique Laplace Laurent Monier (Pilote) Michel Rudelle	Dès que possible
Instruction technique de 1977 pour sa partie eaux pluviales. Organiser la rédaction des chapitres demandés.	Christian Roux Emmanuel Berthier Gilles Andrea	Dès que possible
JDHU 2012 – ENGEES / Groupe de travail Commencer à préparer ces journées	José Vasquez Matthieu Dufresne	1 ^{er} trimestre 2012
Guide pratique mesures de turbidité Recueillir les observations du Groupe de travail, préparer une fiche d'enquête, en séance	Christian Roux	reporté
<u>Prochains exposés</u>		
A préciser		

P.J. : ANNEXES

- Dépliant sur la maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement dans les aménagements urbains (AESN)
- Présentation de Nadine Aires sur la maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement dans les aménagements urbains (AESN)